

TROPHÉE 36+ PROVENCE ALPES - SAISON 2025/2026

Dimanche 5 octobre 2025 - Golf de Châteaublanc (Ventoux)
Samedi 6 décembre 2025 - Golf de la Sainte Baume (départ du 10)
Dimanche 25 janvier 2026 - Golf de Saint Martin de Crau

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de Golf Provence Alpes, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Pour les équipiers :

Tout membre d'association d'entreprise qu'il/elle représente. Les équipiers doivent être licenciés ou rattachés à l'AS d'entreprise.

Les joueurs doivent disposer d'un niveau de jeu suffisant : technique du golf maîtrisée, connaissances des Règles du golf et de l'étiquette. Avoir le niveau « Carte verte ».

La priorité sera donnée aux index compris entre 36 et 54. En cas de places supplémentaires, les joueurs ayant un index inférieur à 36 pourront également participer.

FORME DE JEU

Le trophée se déroulera sur 4 journées en Stableford Net.

3 tours de sélection sur 9 trous et une finale sur 18 trous.

Une seule série mixte.

Repères départs : Dames : rouges Messieurs : jaunes

CLASSEMENT

Lors de chaque journée sera établi un classement individuel.

Seuls les joueur(se)s ayant un index supérieur ou égal à 36 (ou ayant obtenus un index inférieur à 36 au cours d'une des journées du Trophée en cours) entrent dans le classement.

Les résultats de la journée et les éventuels départages sont fournis par RMS, et transmis à Fléole.

Le classement de la journée se fera par attribution de points en fonction du classement fourni par RMS.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

- Les 8 premiers du classement cumulé sur les trois tours de sélection seront qualifiés pour la Finale de Ligue.

ENGAGEMENTS

Pour les AS et les joueurs : date limite d'inscription le lundi minuit de la semaine qui précède la compétition.

Les associations inscrivent leurs joueurs (5 maxi par AS) par Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/login.php>

Pas de Droit d'Inscription / GF à la charge des participants à régler au golf le jour de l'épreuve.

Contact Organisateur : Frédéric SEBBAN / golfentreprise.pa-36@liguegolfpaca.org / 06.10.25.31.09

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le responsable de l'épreuve et la commission du Golf Entreprise de la Ligue.

PRIX

1^{er} Net Mixte

LITIGE

Tout cas non prévu par le règlement sera traité par le comité de l'épreuve.